

## DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DROIT SOCIAL ET ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

### DIRECTION

Anaëlle DONNETTE  
Maître de conférences HDR à l'Université de Montpellier

### CONTACT

0434432990  
[anaelle.donnette@umontpellier.fr](mailto:anaelle.donnette@umontpellier.fr)

### ORGANISATION GÉNÉRALE

#### Principales caractéristiques

---

Le contexte économique et les évolutions juridiques renforcent la complexité de l'articulation du droit social et du droit des entreprises en difficulté. Le contexte de crise sanitaire et les difficultés économiques qui en résulte pour bon nombre d'entreprises accroît la nécessité de se former aux règles du droit social des entreprises en difficulté. Cette formation s'adresse notamment aux différents acteurs du droit du travail et à ceux de l'entreprise en difficulté (mandataires et administrateurs judiciaires, avocats, juges, juristes d'entreprise).

#### Objectifs de la formation

---

Former des juristes spécialisés en droit social des entreprises en difficulté.  
Saisir les enjeux de l'articulation entre droit du travail et droit des entreprises en difficulté.  
Faire face aux difficultés nées de la confrontation croissante de ces deux disciplines.  
Comprendre le droit social applicable à l'entreprise en difficulté.  
Se mettre à niveau relativement aux règles du droit des entreprises en difficulté concernant les relations de travail.

#### Compétences acquises au terme de la formation

---

Maîtrise du rôle des représentants du personnel dans la prévention et le traitement des difficultés des entreprises  
Maîtrise du rôle et du statut du représentant des salariés dans l'entreprise en difficulté  
Maîtrise du régime des créances salariales dans l'entreprise en difficulté (rôle de l'AGS notamment)  
Maîtrise de l'embauche dans l'entreprise en difficulté  
Maîtrise de la procédure et des conditions de licenciement dans l'entreprise en difficulté  
Maîtrise du régime de la cession de l'entreprise en difficulté

#### Débouchés professionnels

---

Avocat – Juriste – RH – Relations sociales

## Tarifs

---

Formation initiale : 200 euros

Formation continue : 1700 euros

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

**20 journées ou demi-journées de cours entre mi-octobre et mi-juin**

**110 heures de formation**

## Les thèmes

---

La prévention des difficultés – Rôle du CSE – 6h

Les procédures collectives – Présentation des procédures – 6h

Les grands principes des procédures collectives – 6h

Les aspects de droit européen et international – 6h

Les représentants du personnel dans l'entreprise en difficulté – 6h

Le paiement des créances – 3h

Les créances salariales dans l'entreprise en difficulté – 12h

L'AGS – Retours sur la pratique de l'AGS vue de la délégation nationale – 6h

Les licenciements économiques dans l'entreprise en difficulté – 12h

Mise en place et réalisation du PSE dans l'entreprise en difficulté – 12h

La cession de l'entreprise en difficulté – 6h

Retours de la pratique d'AJMJ – 9h

Retours de la pratique d'un expert du CSE – 4h

La protection sociale et l'entreprise en difficulté – 6h

Les contentieux dans l'entreprise en difficulté – 6h

## Les intervenants

---

Anaëlle Donnette – Maître de conférences HDR à l'Université de Montpellier

Olivier Anfray – Avocat, Leyton legal, Lyon

Adrien Bézert – Maître de conférences à l'IAE Lyon

Loïc Fehr – Avocat associé – Aublé et associés

Laurence Fin-Langer – Professeur à l'Université de Caen

Christine Gailhbaud – Maître de conférences et avocate – Nice

Laurent Grisoni – Avocats associés - Cabinet GM Associés

David Jacotot – Professeur à l'Université de Bourgogne

Jonathan Jorge – Juriste Délégation Unedic AGS

Etienne Masson – Avocats associés - Cabinet GM Associés

Justine Pelenc – Avocate – Alister Avocats – Lyon

Isabelle Renaudeau – Expert Secafi

Delphine Ronet-Yague – Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille

Michaël Thysen – Administrateur-mandataire *ad'hoc*-conciliateur, Help partners